



RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS : **SENEGAL**

Date de l'analyse: 17 Juillet 2014

Période de couverte par l'analyse : Juillet -Septembre 2014

RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet HEA Sahel, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en collaboration avec le SECNSA a procédé à la 3ème analyse des résultats HEA du 15 au 17 juillet. Cette dernière analyse a été marquée d'une part, par l'intégration des tout nouveaux profils des Zones de Moyens d'Existence 11 et 12, notamment les départements de Kolda, Ziguinchor, Sédhiou et d'Oussouye et d'autre part par la collecte des paramètres clés dans tous les départements analysés.

A l'issue de l'analyse les tendances ci-dessous ont été observées :

- Déficit de protection des moyens d'existence dans les parties Diéri des départements de Matam et Kanel, mais également tout le département de Ranérou Ferlo.
- Ce déficit est dû principalement à la baisse de la production agricole (céréales et légumineuse) avec respectivement -67% à Ranérou, -36% à Kanel et -35% à Matam
- Pas de déficit dans les départements de Tambacounda, Ziguinchor, Sedhiou, Kolda et Oussouye.
- Baisse des transferts monétaires issus de l'émigration et des revenus tirés de l'auto-emploi comme les constructions en comparaison à la situation de référence dans les départements de Matam et Kanel.
- Hausse de la production céréalière dans le département de Sédhiou due à l'augmentation des surfaces emblavées qui passent de 561ha pendant l'année de référence à 859 ha pour l'année en cours.
- Une production agricole globalement satisfaisante autrement dit égale ou supérieure à celle enregistrée lors de la situation de référence.

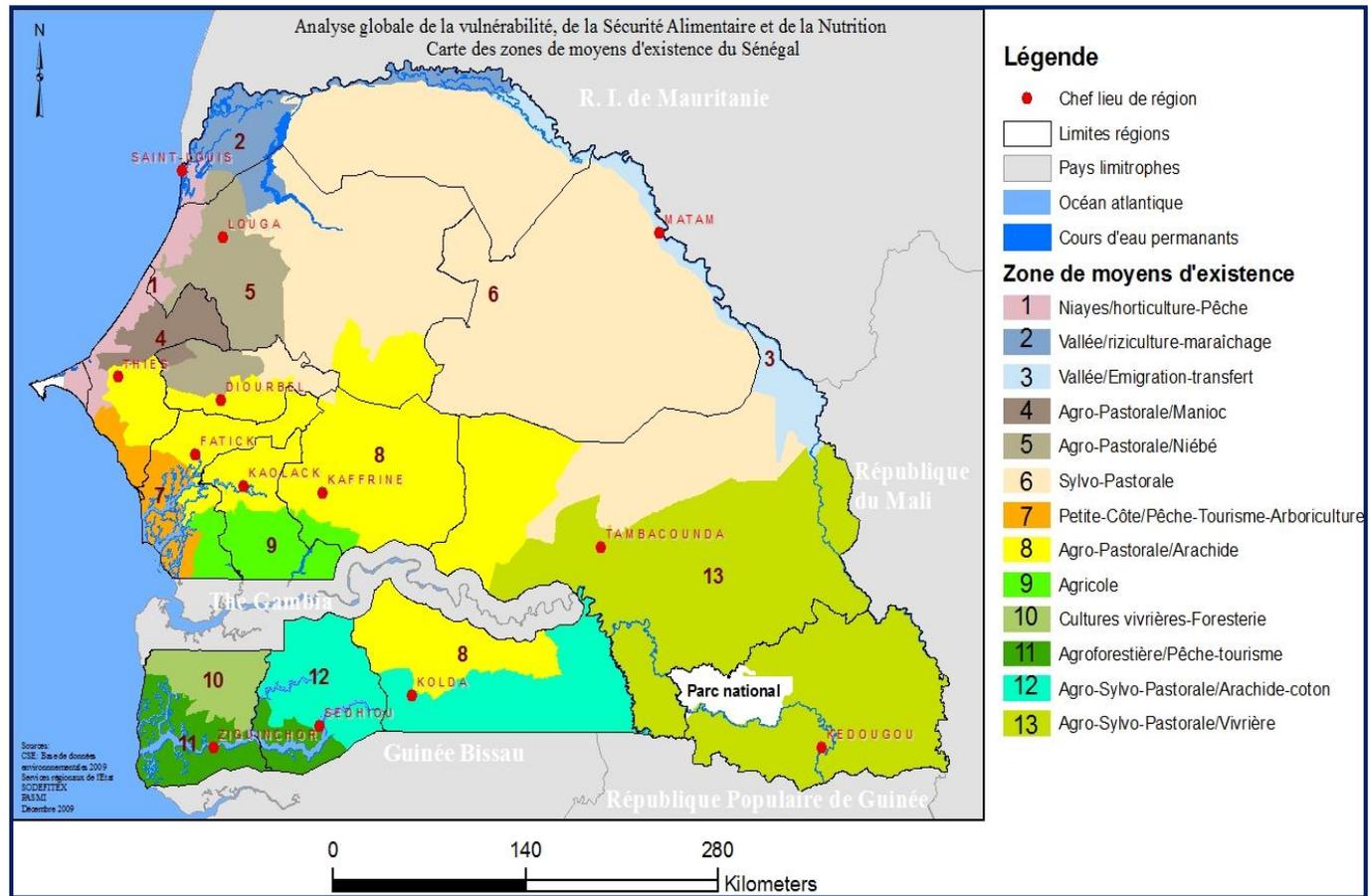
Au total 50 463 personnes seront concernées par ces déficits.

Principales Recommandations :

- Prendre 2 à 3 jours pour bien apurer les données issues de la collectes des paramétrés clés.
- Veillez à mettre le focus sur les explications liées à la variation d'une donnée plutôt que sur la donnée elle-même.
- Renforcer les systèmes de collectes des SAP pour qu'ils puissent être en mesure de collecter les données halieutiques (crevettes) et autres produits tels l'anacarde, la mangue et les agrumes.
- Diligenter une intervention humanitaire dans les zones ayant enregistré des déficits protection de moyens d'existence. Des activités telles que la distribution gratuite de vivres ciblée ainsi des activités de cash pourront amoindrir les impacts probables de ces déficits sur les groupes concernés.
- Continuer à suivre l'évolution des paramètres notamment les prix dans tous les départements tout en améliorant la qualité de la collecte.

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYEN D'EXISTENCE

Carte des zones de moyens d'existence du Sénégal



ZME n°3, n°6, n°13, n°11 et n°12

Principales productions

Dans la **zone de moyen d'existence n°3 (ZME n°3)**, la production agricole est moyenne à faible. Elle permet la couverture des besoins des populations dans la fourchette « 22-58% » selon les groupes socio-économiques. On y distingue 3 systèmes de cultures : le système de cultures irriguées, celui de cultures sous pluies et celui de cultures de décrue. La production agricole est assez diversifiée. Les principales productions agricoles sont: le riz et le maïs irrigués, le sorgho et le mil produits sous pluies mais aussi le niébé, la patate douce et le sorgho cultivés en décrue.

Dans la **ZME n°6**, l'agriculture est peu développée à cause de la prédominance de l'élevage. La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%. Les principales productions agricoles sont : le mil et le maïs sous pluies.

Dans la **ZME n°13**, la production agricole est relativement développée et est également assez diversifiée. Elle est essentiellement sous pluies. La couverture des besoins caloriques des différents groupes socio-économiques grâce à la production agricole oscille entre 37 et 72%. Les principales productions sont le maïs, le sorgho, le mil, l'arachide, le coton et le fonio.

La pluviométrie est importante au niveau de la **ZME n°11**: elle oscille en général entre 900 et 1200 mm. L'agriculture est pluviale. Le riz est la principale culture de la zone. Les autres productions sont l'arachide, le maïs et l'anacarde. La production de fruits est remarquable et diversifiée avec les volumes les plus importants fournis par les mangues et les oranges. L'agriculture est en grande partie manuelle. Quelques producteurs utilisent des paires de bœufs pour une agriculture attelée. La main d'œuvre est familiale. Selon les groupes socio-économiques, la production agricole assure 23 à 57% des sources de nourriture des ménages.

Dans la zone n°12, la pluviométrie est également importante et oscille en général entre 800 et 1000 mm. La production agricole est diversifiée et relativement importante. Les principales cultures sont le maïs, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et le coton. La production d'anacarde et de mangues est également importante.

La mécanisation et l'utilisation des intrants agricoles sont favorisées par les appuis apportés à la culture du coton par la SODEFITEX.

La production agricole assure entre 44 et 66% de la couverture des besoins en nourriture des différents groupes socio-économiques.

Sources de Revenus	<p>Dans la ZME n°3, les –revenus des ménages proviennent principalement des transferts, de l'agriculture, de la vente du bétail pour tous les groupes socio-économiques. Mais ce sont les Nantis qui en tirent les plus gros revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux Nantis et aux Moyens. Le travail agricole et les constructions procurent des revenus mais surtout aux Très Pauvres et Pauvres.</p> <p>Dans la ZME n°6, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous – produits. Les revenus procurés aux groupes des Nantis et des Moyens sont beaucoup plus importants que ceux des très Pauvres et Pauvres. L'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole fournit des revenus surtout aux Très Pauvres et Pauvres.</p> <p>Dans la ZME n°13, les revenus des Nantis et des Moyens proviennent principalement de la vente de la production agricole, du bétail et du charbon de bois. Les groupes des Très Pauvres et Pauvres tirent des revenus modestes de la vente de la production agricole, du bétail, du bois de chauffe et du charbon de bois mais aussi du travail agricole. Au niveau de la ZME n°11, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres.</p> <p>Les Pauvres et les Très Pauvres tirent des revenus du travail agricole (labours, sarclo-binage, récolte et battage) mais aussi du travail artisanal avec les balais tirés des feuilles des palmiers à huile et les produits de la vannerie (paniers, sacs etc.) à base des feuilles de rôniers.</p> <p>Dans la ZME n°12, les revenus sont procurés essentiellement par la vente de l'arachide et du coton. Les Nantis et les Moyens qui ont des superficies et des productions plus importantes en tirent davantage que les Pauvres et les Très Pauvres.</p>
Bétail	<p>L'effectif du cheptel est assez important dans les 3 différentes ZME, notamment dans la ZME n°6. Il se compose essentiellement de petits ruminants mais le nombre de bovins et de volailles est relativement important. La vente des petits ruminants et de la volaille contribuent beaucoup à la sécurité alimentaire des ménages pour tous les groupes socio-économiques.</p> <p>Dans la ZME n°11, on rencontre l'élevage des porcs qui intéresse tous les groupes socio-économiques.</p>
Les principaux chocs	<p>Dans les deux ZME n°3 et n°6, les chocs les plus fréquents auxquels les populations sont confrontées sont : les oiseaux granivores et la mauvaise pluviométrie.</p> <p>Dans la ZME n°3, les inondations causées par la crue du fleuve Sénégal et ses affluents et défluent et la baisse des transferts d'argent sont également des chocs subis par les ménages.</p> <p>Dans la ZME n°13, la mauvaise pluviométrie est le choc le plus récurrent.</p> <p>Dans toutes ces 3 ZMEs, les populations indexent la hausse des cours mondiaux des céréales, comme étant un choc récurrent.</p> <p>Dans les ZME n°11, n°12 et n°13, la mauvaise pluviométrie est un choc récurrent. Dans les ZME n°11 et n°12, les différents groupes socio-économiques sont confrontés également à la mouche des fruits du manguier, à l'antracnose et à la forte variabilité du prix de l'anacarde.</p>

II- LES SCENARIOS DEVELOPPES

Le scénario développé dans le cadre de cette analyse repose sur les hypothèses ci-dessous:

- Prochaine campagne agro-pastorale serait bonne dans l'ensemble des zones de moyens d'existences;
- Hausse des denrées de base (mil, sorgho, maïs) de 10 à 25% des prix projetés pour la période « juillet à septembre 2014».
- Baisse des revenus de l'exode à cause des crises dans les zones de destination

La présente analyse a utilisé les résultats définitifs de la campagne agricole 2013/2014. Elle actualise également la dernière analyse effectuée en Mars 2014 en utilisant les données collectées sur les paramètres clés.

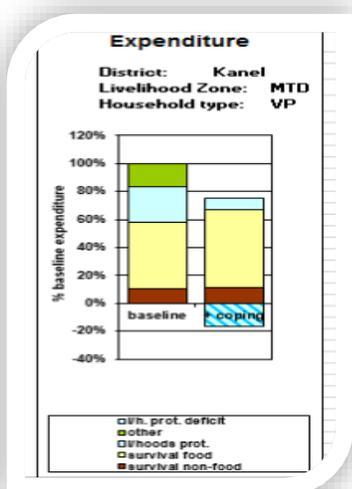
III- SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1- Période de couverture de l'analyse

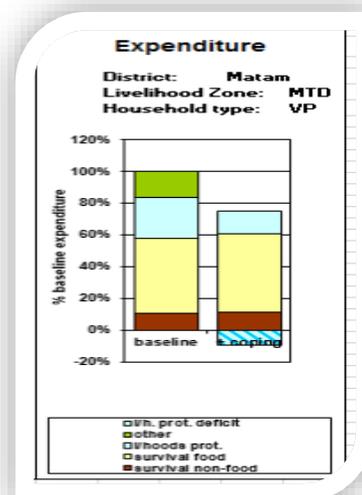
L'analyse couvre les mois de juillet, août et septembre qui correspond à la période de soudure. Cette période se caractérise par l'épuisement des stocks issus de la production agricole de la plupart des producteurs, les prix élevés des différents produits de base (mil souna, maïs, sorgho, arachide et niébé) et une érosion des revenus issus de la vente de la production agricole et des produits de la cueillette. Par conséquent, la situation alimentaire des ménages est souvent difficile.

3.2- Analyse des résultats par zone de moyen d'existence

L'analyse fait ressortir un déficit de protection des moyens d'existence seulement au niveau du groupe socio-économique des Très Pauvres dans les parties Dieri des départements de Matam et Kanel et dans l'ensemble du département de Ranérou Ferlo. Au total 50 463 personnes sont concernées par le déficit de protection des moyens d'existence.



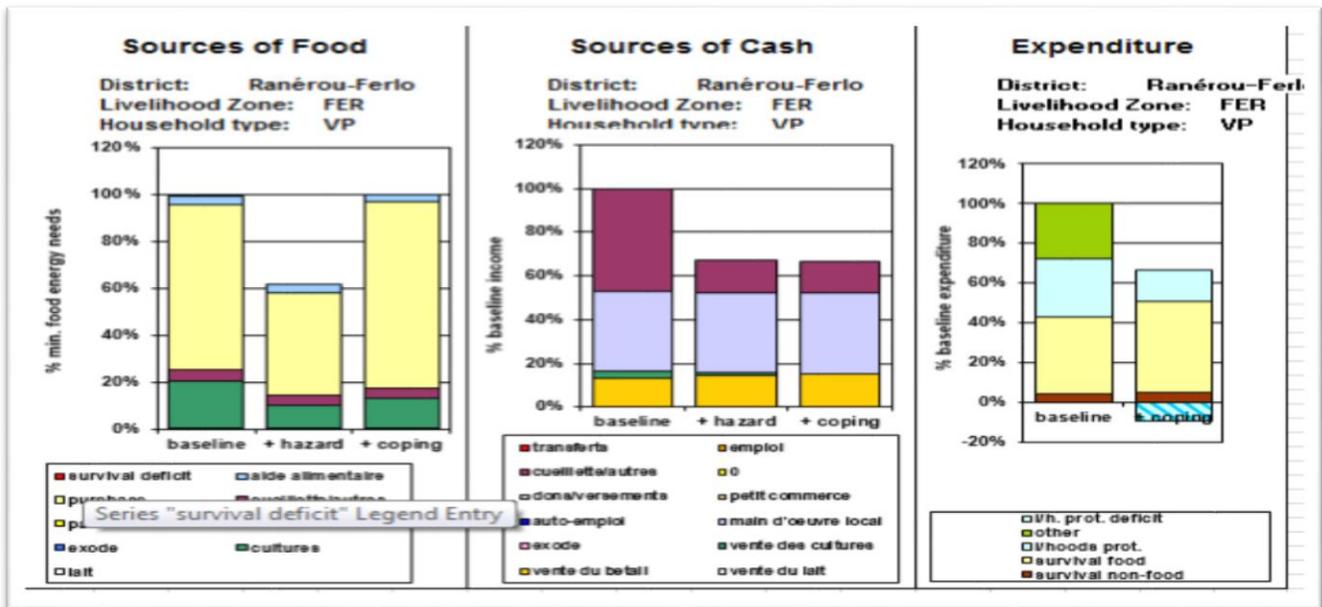
Comme illustré dans les deux figures les déficits sont observés dans les départements de Matam et Kanel plus précisément dans la partie Diéri de ces deux départements. Il touche les Très Pauvres des départements susmentionnés. Il est respectivement de 12% et 21% pour une population de 9% et 15%.



Dans le Dieri de Matam, le déficit de protection des moyens d'existence chez les Très Pauvres est de 12%. Il intéresse 29971 personnes, soit 15% de la population. Il est dû principalement à la baisse des transferts monétaires et des revenus tirés de l'auto-emploi en comparaison à l'année de référence.

Dans le Dieri de Kanel, le déficit est de 21% et affecte 15665 personnes, soit 9% de la population. Il est causé principalement par la baisse de la production agricole (sorgho, mil et maïs) par rapport à l'année référence. Cette baisse est consécutive à la mauvaise pluviométrie (cumul annuel faible: 243 mm et mauvaise répartition spatio-temporelle).

Dans le Ranérou ci-dessous, le déficit est de 16% et touche 4828 personnes, soit 13% de la population du département. Le déficit est dû essentiellement à la chute de la production agricole (mil et maïs) par rapport à l'année de référence causée de la mauvaise pluviométrie (cumul annuel faible et mauvaise répartition spatio-temporelle).



Par contre aucun déficit n'est observé dans les zones de moyens d'existence n°11 (départements de Ziguinchor, Oussouye) et n°12 (départements de Kolda et de Sédhiou).

Cette situation favorable s'explique par la hausse prix de l'anacarde de l'année en cours par rapport à l'année de référence: 275 FCFA/Kg contre 200FCFA/Kg. La vente de l'anacarde une des deux sources de revenus les plus importantes dans les départements de Ziguinchor, Oussouye dans la zone n°11. Le revenu tiré de l'anacarde est également important dans la zone n°12. Dans les départements de Kolda et Ziguinchor la production d'arachide de cette année a augmenté par rapport à la situation de référence grâce à une augmentation des superficies emblavées (exemple : 11342 ha en 2013/2014 contre 6070 ha dans le Kolda). Dans le département de Sédhiou, la hausse de la production de sorgho qui s'explique par la hausse des superficies emblavées qui passe de 561 ha de l'année de référence à 859 ha pour l'année en cours, a contribué à l'absence de déficit de protection des moyens d'existence.

L'analyse n'a pas révélé de déficit au niveau du département de Tambacounda. Dans ce département l'absence de déficit de protection des moyens d'existence s'explique la hausse des revenus de l'exode avec des jeunes qui se ruent dans les sites d'orpillage et celle de la production agricole notamment celle du maïs, riz, arachide et coton par rapport à la situation de référence, même si la production de mil et sorgho a sensiblement baissée.

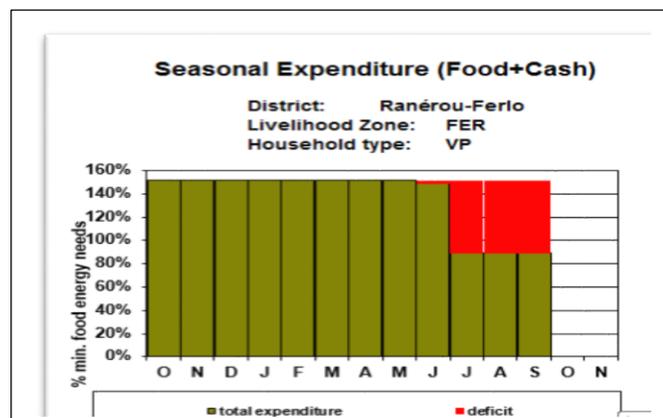
IV- RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Au terme de l'analyse, seuls les départements de Matam, Kanel et Ranérou Ferlo feront probablement face à un déficit de protection des moyens d'existence. Ce déficit concerne seulement le groupe socio-économique des Très Pauvres.

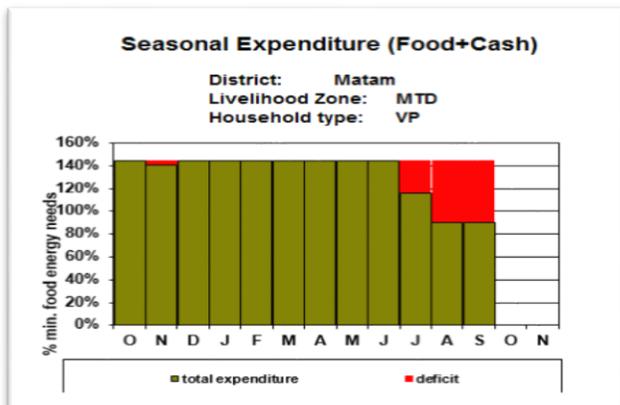
Country	LZ Code	LZ descriptio	Baseline	Wealth Groups	% Population	Timing of Deficit	Survival Deficit	LP Deficit (3Kcal)	Occurrence du déficit
SENEGAL	SN06	Zone Sylvopastorale	Ranérou Ferlo	VP	13%	Juin -Sept		16%	2
				P	39%				
				M	33%				
	SN03	Zone Vallée: Emigration et Transferts	Matam Walo	VP	16%	Juin -Sept		21%	3
				P	32%				
				M	26%				
	SN03	Zone Vallée: Emigration et Transferts	Matam Diéri	VP	21%	Juillet -Sept		12%	3
				P	30%				
				M	32%				
	SN13	Zone Agrosylvopastorale: Cultures vivrières	Tambacounda	VP	17%				2
				P	34%				
				M	30%				
	SN12		KOLDA	VP	9%				
				P	43%				
				M	29%				
	SN12		SEDHIU	VP	9%				
				P	43%				
				M	29%				
	SN11		OUSSOUYE	VP	19%				
				P	27%				
				M	22%				
	SN11		ZIGUINCHOR	VP	18%				
				P	34%				
				M	27%				
				BO	18%				

V- SAISONNALITE DES DEFICITS

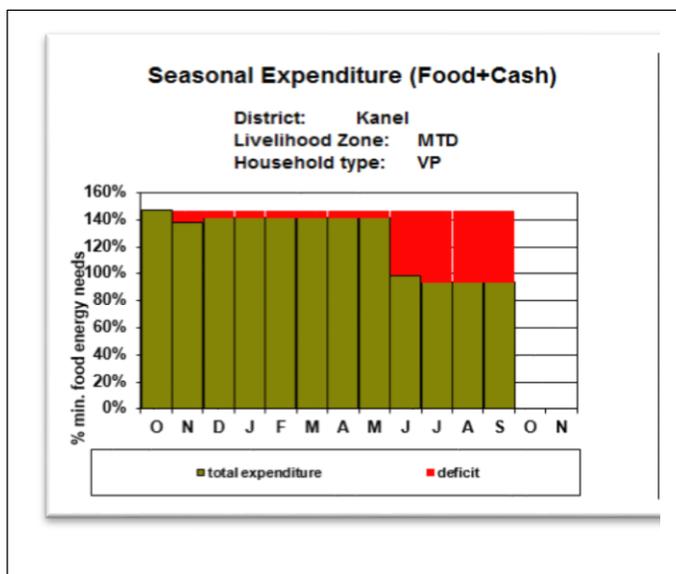
Seuls les groupes socio-économiques des Très Pauvres au niveau des différentes zones de moyens d'existence N°3 et 6 enregistrent des déficits de protection des moyens d'existence.



Les dépenses liées à la consommation alimentaire seront assurées pendant 9 mois. Par conséquent à partir de juillet les ménages feront probablement face à un début de déficit de protection des moyens d'existence et ce jusqu'au mois de septembre. Ainsi une assistance sera nécessaire car le pouvoir d'achat a fortement baissé ce qui de facto engendre des difficultés liées à l'accessibilité aux marchés caractérisés par une hausse des prix des denrées de base et qui demeurent leur seul recours pour survivre.



Les dépenses liées à la consommation alimentaire seront assurées pendant 9 mois. Ainsi à partir de juin les ménages feront probablement face à un début de déficit de protection des moyens d'existence et ce jusqu'au mois de septembre. Ainsi une assistance sera nécessaire car le pouvoir d'achat a fortement baissé ce qui rend difficile l'accès aux marchés caractérisés par une hausse des prix des denrées de base et qui demeurent leur seul recours pour survivre.



Dans la partie diéri du département de Kanel, les dépenses liées à la consommation alimentaire seront à peine assurées pendant 8 mois. Ainsi à partir de juillet les ménages feront probablement face à un déficit de protection des moyens d'existence accentué jusqu'au mois de septembre. Ainsi une assistance sera nécessaire car le pouvoir d'achat a fortement baissé ce qui rend difficile l'accès aux marchés caractérisés par une hausse des prix des denrées de base et qui demeurent leur seul recours pour survivre. Un léger déficit est observé de novembre au mois de mars principalement à cause de la baisse drastique des revenus tirés de la récolte et de l'exode.

VI- OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

- **Zone Dieri Kanel et Matam**

Dans cette zone, une des pistes de programmes afin d'aider les populations les plus exposées pourraient être des programmes d'assistance basés sur les modalités cash voucher ou transfert monétaire. En effet, les villages sont en général d'accès facile durant la période de déficit. En plus, il y a un bon réseau de boutiques villageoises, il y a la proximité des institutions financières et il existe une couverture relativement bonne des réseaux de téléphonie mobile. La mise en place de ces programmes nécessitent cependant au préalable une étude de contexte.

- **Département de Ranérou**

Dans le département de Ranérou, il est recommandé une distribution de vivres aux ménages frappés par le déficit de protection des moyens d'existence. Cette modalité d'assistance est la plus appropriée compte tenu de l'enclavement de beaucoup de villages, la faiblesse du réseau de boutiquiers et des difficultés de couverture des réseaux de téléphonie mobile.

Il est à souligner que des programmes d'aide d'urgence ou des filets sociaux à l'égard de la population vulnérable seront nécessaires dans ces départements qui ont enregistré des déficits céréaliers et/ou fourrager.

Des actions comme le cash transfert inconditionnel, le cash for work, la distribution des vivres, la vente à prix modéré des céréales de base, contribueront grandement à atténuer la situation dans ces zones.

VII - CONCLUSION

Au cours de cette analyse six (6) profils de moyens d'existence ont été analysés. D'après la situation projetée, les ménages Très Pauvres de trois départements (3) seront en déficits de protection des moyens d'existence durant la période allant de Juin à Septembre 2014.

Par conséquent, il est nécessaire d'apporter un soutien dans l'immédiat pour protéger les moyens d'existence de la population touchée.

